



Retrait de la loi Sarkozy contre les immigrés !

La fin de l'année scolaire, c'est pour les enfants de sans-papiers et leurs familles l'annonce d'une possible arrestation, puis d'une expulsion, en pleine période de vacances. Contre ces pratiques inacceptables, de nombreuses personnes se mobilisent, surtout dans les écoles, pour empêcher les expulsions et protéger les enfants.

La situation des travailleurs immigrés et leurs proches s'aggraverait encore, et à vitesse accélérée, si nous n'obtenons pas le retrait de la loi Sarkozy, votée à l'assemblée mais pas encore adoptée au Sénat.

Cette loi, qui constitue une attaque sans précédent (voir au dos), plongera un peu plus les étrangers dans la peur. Le but de Sarkozy et du gouvernement est ainsi de rendre docile une main d'œuvre déjà hautement précarisée. Ils flattent l'électorat raciste en reprenant à leur compte des mots d'ordre de l'extrême-droite. Ils violent le droit d'asile, les droits de l'enfant, le droit du travail. En s'attaquant aux plus exploités et aux plus vulnérables, ils s'attaquent aux droits sociaux de tous.

C'est exactement la même logique qui avait conduit au C.P.E, qui voulait faire des jeunes des travailleurs jetables, et qui doit nous pousser à refuser l'immigration jetable et à lutter pour l'abrogation de la loi Sarkozy. La mobilisation s'organise, et la manifestation nationale du 13 mai à Paris fût un succès avec plus de 30.000 manifestants. Il faut continuer et intensifier la lutte!

On peut gagner. Imposons l'arrêt des expulsions d'enfants et exigeons le retrait de la loi Sarkozy en étant le plus nombreux possible !

MANIFESTATION

MERCREDI 31 MAI

17 H 30. Place Bahadourian

(angle Moncey-Villeroy. Lyon 3ème)

Mobilisation suivante prévue le 10 juin

Collectif «Unis contre une immigration jetable» - Lyon

LDH, MRAP, Collectif 69 de soutien aux demandeurs d'asile et sans-papiers, Collectif de soutien aux étudiants étrangers, Agir et défendre (St Fons), Resovigi, RESF, Raddhodiapora, ATTAC, Ras L'Front, SOS Racisme, ARCAD 69, Bokke-Dieuf, FIDL, UNEF, FSU, CGT, SUD Educ', SUD Sonacotra, CGT Educ'action, les Alternatifs, Alternative Libertaire, LCR, LO, MJS, PAG 69, PCF, Partisan, PRS - Rhône, les Verts, PEP-CGT, CGT, CNT educ 69, FSE



Retrait de la loi Sarkozy contre les immigrés !

La fin de l'année scolaire, c'est pour les enfants de sans-papiers et leurs familles l'annonce d'une possible arrestation, puis d'une expulsion, en pleine période de vacances. Contre ces pratiques inacceptables, de nombreuses personnes se mobilisent, surtout dans les écoles, pour empêcher les expulsions et protéger les enfants.

La situation de les travailleurs immigrés et leurs proches, s'aggraverait encore, et à vitesse accélérée, si nous n'obtenons pas le retrait de la loi Sarkozy, votée à l'assemblée mais pas encore adoptée au Sénat.

Cette loi, qui constitue une attaque sans précédent (voir au dos), plongera un peu plus dans la peur les étrangers. Le but de Sarkozy et du gouvernement est ainsi de rendre docile une main d'œuvre déjà hautement précarisée. Ils flattent l'électorat raciste en reprenant à leur compte des mots d'ordre de l'extrême-droite. Ils violent le droit d'asile, les droits de l'enfant, le droit du travail. En s'attaquant aux plus exploités et aux plus vulnérables, ils s'attaquent aux droits sociaux de tous.

C'est exactement la même logique qui avait conduit au C.P.E, qui voulait faire des jeunes des travailleurs jetables, et qui doit nous pousser à refuser l'immigration jetable et à lutter pour l'abrogation de la loi Sarkozy. La mobilisation s'organise, et la manifestation nationale du 13 mai à Paris fût un succès avec plus de 30.000 manifestants. Il faut continuer et intensifier la lutte!

On peut gagner. Imposons l'arrêt des expulsions d'enfants et exigeons le retrait de la loi Sarkozy en étant le plus nombreux possible !

MANIFESTATION

MERCREDI 31 Mai

17 H 30. Place Bahadourian

(angle Moncey-Villeroy. Lyon 3ème)

Mobilisation suivante prévue le 10 juin

Collectif «Unis contre une immigration jetable» -Lyon

LDH, MRAP, Collectif 69 de soutien aux demandeurs d'asile et sans-papiers, Collectif de soutien aux étudiants étrangers, Agir et défendre (St Fons), Resovigi, RESF, Raddhodiapora, ATTAC, Ras L'Front, SOS Racisme, ARCAD 69, Bokke-Dieuf, FIDL, UNEF, FSU, CGT, SUD Educ', SUD Sonacotra, CGT Educ'action, les Alternatifs, Alternative Libertaire, LCR, LO, MJS, PAG 69, PCF, Partisan, PRS - Rhône, les Verts, PEP-CGT, CGT, CNT educ 69, FSE

**REFORME DU DROIT DES MIGRANT(E)S
UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT !**

**Nous refusons le projet de loi CESEDA
que prépare le gouvernement sur l'immigration !**

La nouvelle réforme du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) conduit à une négation radicale des droits fondamentaux de la personne. Elle restreint encore plus radicalement le droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France. Elle entérine la quasi-disparition de cet outil d'« intégration » qu'était la carte de résident. Elle s'attaque au séjour des malades étrangers.

Si ce projet est adopté, il ne fera pas bon s'aimer entre Français-e-s et étrangères-es, vouloir vivre avec sa famille ou avoir des enfants. Pour ceux-là, la multiplication sans fin des conditions rendra l'espoir de la régularisation bien vain.

Le projet s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste. Le gouvernement affiche sa volonté d'aller piller les capacités et talents dans le monde. Ne sera « acceptable » que l'étranger perçu comme rentable pour l'économie française. Quant aux autres, ni leur situation personnelle, ni leur situation familiale ne leur conféreront désormais des droits, au point que les régularisations deviendront quasiment impossibles. Ce projet crée une nouvelle catégorie de travailleurs étrangers dont la durée du séjour est limitée au bon vouloir de leur patron. De plus, la suppression du droit à la délivrance d'un titre de séjour, pour les étrangers présents depuis au moins dix ans en France, les condamne à l'irrégularité perpétuelle. Le projet sélectionnera également beaucoup plus l'entrée des étudiants étrangers.

Quant aux étrangers en situation régulière, le droit de vivre en famille devient un exploit : le gouvernement prévoit de durcir les conditions du regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur l'« intégration » de la famille). Il jette la suspicion sur les pères étrangers d'enfants français, qui devront justifier de leur paternité.

A lire le nouveau projet gouvernemental sur l'immigration, pour espérer obtenir et conserver leur titre de séjour les étrangers devront cumulativement être « bien intégrés », bien vus par le maire de leur commune, en bonne entente avec leur conjoint, appréciés par leur patron, disposant d'un bon salaire et d'un grand logement. Sachant qu'une réforme du droit d'asile devrait largement réduire les conditions d'octroi du statut de réfugié, c'est l'ensemble des droits des étrangers qui est en danger. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de réagir. En stigmatisant les étrangers, le gouvernement tente de nous opposer les uns aux autres et il brade les libertés fondamentales.

Nous appelons donc à nous mobiliser contre la réforme CESEDA qui, si elle était adoptée, ferait des étrangers en France, réguliers ou irréguliers, une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée pieds et poings liés à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.



**REFORME DU DROIT DES MIGRANT(E)S
UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT !**

**Nous refusons le projet de loi CESEDA
que prépare le gouvernement sur l'immigration !**

La nouvelle réforme du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) conduit à une négation radicale des droits fondamentaux de la personne. Elle restreint encore plus radicalement le droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France. Elle entérine la quasi-disparition de cet outil d'« intégration » qu'était la carte de résident. Elle s'attaque au séjour des malades étrangers.

Si ce projet est adopté, il ne fera pas bon s'aimer entre Français-e-s et étrangères-es, vouloir vivre avec sa famille ou avoir des enfants. Pour ceux-là, la multiplication sans fin des conditions rendra l'espoir de la régularisation bien vain.

Le projet s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste. Le gouvernement affiche sa volonté d'aller piller les capacités et talents dans le monde. Ne sera « acceptable » que l'étranger perçu comme rentable pour l'économie française. Quant aux autres, ni leur situation personnelle, ni leur situation familiale ne leur conféreront désormais des droits, au point que les régularisations deviendront quasiment impossibles. Ce projet crée une nouvelle catégorie de travailleurs étrangers dont la durée du séjour est limitée au bon vouloir de leur patron. De plus, la suppression du droit à la délivrance d'un titre de séjour, pour les étrangers présents depuis au moins dix ans en France, les condamne à l'irrégularité perpétuelle. Le projet sélectionnera également beaucoup plus l'entrée des étudiants étrangers.

Quant aux étrangers en situation régulière, le droit de vivre en famille devient un exploit : le gouvernement prévoit de durcir les conditions du regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur l'« intégration » de la famille). Il jette la suspicion sur les pères étrangers d'enfants français, qui devront justifier de leur paternité.

A lire le nouveau projet gouvernemental sur l'immigration, pour espérer obtenir et conserver leur titre de séjour les étrangers devront cumulativement être « bien intégrés », bien vus par le maire de leur commune, en bonne entente avec leur conjoint, appréciés par leur patron, disposant d'un bon salaire et d'un grand logement. Sachant qu'une réforme du droit d'asile devrait largement réduire les conditions d'octroi du statut de réfugié, c'est l'ensemble des droits des étrangers qui est en danger. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de réagir. En stigmatisant les étrangers, le gouvernement tente de nous opposer les uns aux autres et il brade les libertés fondamentales.

Nous appelons donc à nous mobiliser contre la réforme CESEDA qui, si elle était adoptée, ferait des étrangers en France, réguliers ou irréguliers, une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée pieds et poings liés à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

